



Septembre 2018- n°2018 – 140

Infos rapides

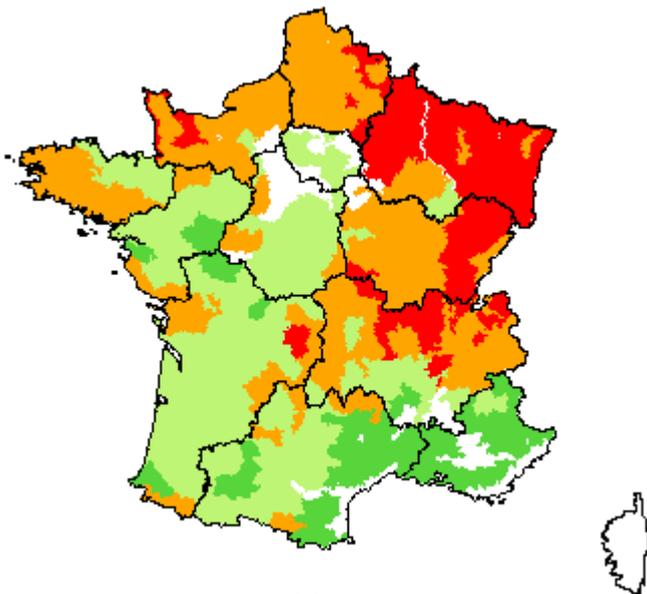
Prairies permanentes productives vues par ISOP - 6/7

En septembre 2018, la production cumulée d'herbe devient déficitaire au niveau national

Entre le 20 août et le 20 septembre 2018, la pousse d'herbe a souffert de conditions climatiques difficiles. La pousse cumulée des prairies permanentes, depuis le début de la campagne, devient déficitaire au plan national (-15 % par rapport à la pousse de référence à la même période). La pousse estivale, comprise entre le 20 juin et le 20 septembre, a été très faible en 2018, en s'établissant seulement à 32% de celle de référence. Cette période a été particulièrement difficile pour les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. La pousse cumulée reste normale en Occitanie et dans les régions bordant l'Atlantique.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par régions fourragères, au 20 septembre 2018

Une pousse cumulée en déficit important dans la région Grand-Est



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

L'indicateur de rendement des prairies permanentes ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1982-2009.



La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse ou de l'indicateur ISOP par rapport à une valeur de référence, correspond aux classes suivantes :

- déficit important : 75% et moins ;
- déficit faible : de plus de 75% à 90% ;
- normale : de plus de 90% à 110% ;
- excédent : plus de 110%.

Bilan de campagne

Les faits marquants

Au 20 septembre 2018, la pousse cumulée entre en déficit après un été difficile

Au 20 septembre 2018, la pousse cumulée des prairies permanentes devient déficitaire au plan national (-15 % par rapport à la pousse de référence à la même période). Plus de la moitié des régions fourragères sont désormais en déficit. Un cinquième sont même en déficit important. Au 20 septembre, la pousse cumulée représente 77% de la pousse annuelle de référence, contre 90% habituellement (référence 1982-2009).

Les régions Grand-Est, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté sont celles qui marquent le plus le pas. A l'opposé, la pousse cumulée reste normale en Occitanie et dans les régions bordant

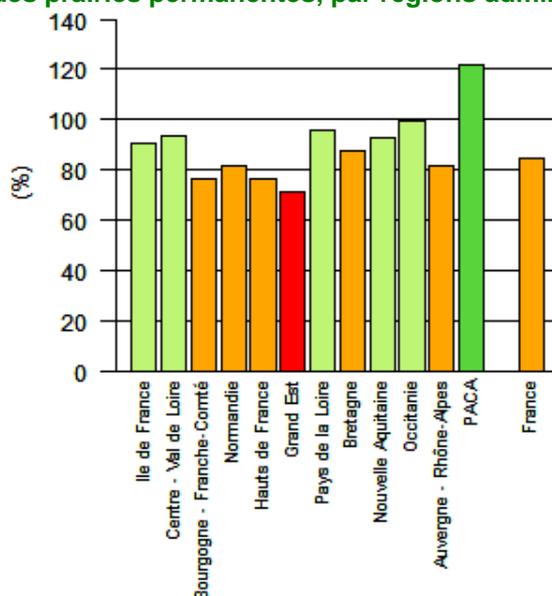
l'Atlantique.

En 2018, la pousse d'été (du 20 juin au 20 septembre) est très faible (32% de la pousse d'été de référence). Cet été très chaud et sec a freiné la pousse sur presque tout le territoire. La plupart des régions fourragères (91%) ont eu une pousse déficitaire. Les bilans les plus défavorables concernent les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté : leurs pousses estivales n'atteignent respectivement que 8% et 13% de leurs pousses d'été de référence. L'absence de précipitations combinée à des températures très élevées ont stoppé la pousse d'herbe.

Les indicateurs

Une production cumulée d'herbe déficitaire dans la moitié des régions

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par régions administratives, au 20 septembre 2018

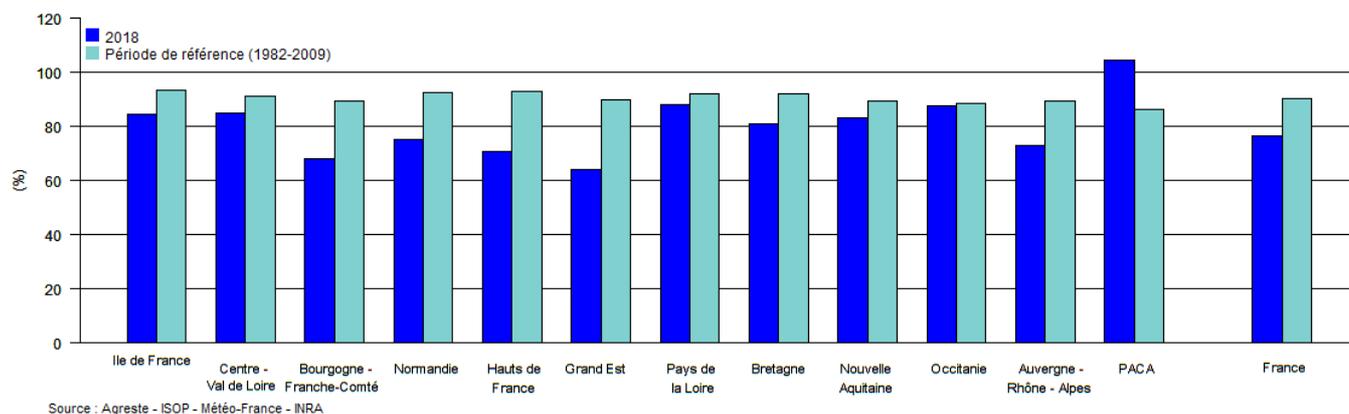


Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

Mise en perspective

Au 20 septembre 2018, au niveau national, l'avancée de la pousse d'herbe est inférieure de près de 14 points à celle de la période de référence

L'avancée de la pousse* au 20 septembre 2018



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

* Pousse cumulée en septembre, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

Méthodologie

Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système ISOP calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au dessus de 1000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009.

ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le SSP.

Cet Infos rapides ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

Pour en savoir plus

« Informations et Suivi Objectif des Prairies – guide d'utilisation », Chiffres et Données Agriculture n°134, mars 2001.

« Les prairies en 1998 », Chiffres et Données Agriculture n°128, décembre 2000.

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique Agricole Annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Maxime Simonovici
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)